

Retour sur le stand de BLE au Festival des Bonnes Idées pour le Climat

« QUELLE EAU POUR DEMAIN ? » 1ÈRE PARTIE

Le choix du thème traité sur le stand avait 3 motivations :

- présenter l'exposition proposée par la **COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)** et à travers elle attirer l'attention sur le **SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)**, procédure trop peu connue sur le territoire pourtant initiée par une action citoyenne au début des années 2000 suite à la mobilisation sur le projet de décharge de classe 2 à Izeaux
- aborder le sujet de la gestion quantitative de la ressource à un moment où elle est possiblement en voie de diminution
- faire le lien avec notre action en cours de rénovation de la trame turquoise (inventaire et créations de mares à amphibiens).

Le présent article souhaite développer le premier point. Le second (gestion quantitative de la ressource) sera abordé dans une suite qui sera publiée dans le prochain numéro de « La lettre ».

LE SAGE BIEVRE LIERS VALLOIRE ET LA CLE

La CLE du bassin versant Bièvre Liers Valloire se réunit depuis 2005. La composition de la CLE est la suivante :

- 50 % d'élus : représentants des EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) du bassin-versant, du département et de la région,
- 25 % : représentants des usagers et des associations (Chambre d'agriculture, chambre de commerce et d'industrie, pisciculteurs, Fédérations de pêche, FNE...),
- 25 % : représentants de services de l'État : DDT (Direction Départementale des Territoires), Agence de l'eau, ARS (Agence Régionale de Santé)...

Le premier rôle de la CLE a été d'élaborer le SAGE : 15 ans ont été nécessaires, 15 ans d'études, de négociations (parfois tendues) entre les usages, de compromis, en collaboration avec l'Agence de l'eau et avec le cadrage des services de l'État.



Claire, notre animatrice, avec deux jeunes visiteurs très investis !

Détail des dispositions et règles classées sous 4 rubriques : quantité, qualité, milieux aquatiques, gouvernance et aménagement du territoire :
https://www.bievre-liers-environnement.fr/wp-content/uploads/2023/06/sage_blv_dispositions_et_regles.pdf

Le document a ensuite été validé par l'Agence de l'eau puis par un arrêté préfectoral en janvier 2020, date du début de sa mise en œuvre. Il comporte des règles et des dispositions : tous les projets et aménagements envisagés sur le bassin-

versant ayant un lien avec l'eau doivent être conformes aux règles et compatibles avec les dispositions. La CLE est alors systématiquement consultée pour avis.

Pour les associations de protection de l'environnement, la représentation est assurée pour FNE38 et la FRAPNA Drôme par deux personnes habitant le territoire.

Dans les premières années d'existence de la CLE les associations du territoire s'étaient organisées pour suivre les travaux de la CLE (réunions régulier

lières, organisation de deux programmes de conférences sur les sujets liés à l'eau entre 2006 et 2008).

À l'heure où le projet de parlement de la rivière Isère, initié par plusieurs associations dont FNE38, s'organise avec le but d'impliquer fortement les citoyens dans les sujets liés à l'eau, il nous semble opportun de relancer une dynamique pour que les citoyens du bassin-versant Bièvre Liers Valloire suivent les travaux de la Commission Locale de l'Eau et fasse entendre leurs points de vue.

Pour en savoir plus : site de la CLE : <https://www.cle-bievre-liers-valloire.fr/>

Pour contacts :

- représentant FNE38 : Christian Drevet mchdrevet@orange.fr
- représentante FRAPNA Drôme : Isabelle Couradin sabellecouradin405@gmail.com

MÉCÉNAT DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Le 11 juin, Bièvre Liers Environnement a accueilli des salariés et administrateurs de la Caisse d'épargne

Chaque année, la fondation de cette banque propose aux associations qu'elle soutient d'apporter des moyens humains pour un projet sur une journée.

Ainsi, treize personnes ont choisi de participer à notre projet de restauration de la trame turquoise. Neuf

ont installé les différentes couches d'imperméabilisation d'une mare. Les autres ont poursuivi la caractérisation de mares. Une journée « donnant-donnant » qui nous a permis de sensibiliser sur l'importance des amphibiens.



La Caisse d'Épargne en pleine action...